

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS – PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION 2025-2028



**MRC des
Pays-d'en-Haut**

ACCUEILLIR HAUT & FORT

Le présent plan d'action en immigration de la MRC des Pays-d'en-Haut a été élaboré à partir des constats démographiques régionaux, des besoins exprimés par les personnes issues de l'immigration (PII), ainsi que des recommandations formulées lors de la consultation du 29 avril 2025. Il répond à un double impératif : assurer la vitalité démographique du territoire tout en consolidant une société locale inclusive, équitable et mobilisée. Guidé par les objectifs du Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ce plan d'action vise à structurer l'action collective autour de cinq axes stratégiques : l'attraction, l'accueil, l'intégration, l'inclusion et la concertation. Chaque année est pensée comme une étape cohérente et progressive, permettant de mettre en œuvre des actions concrètes, mesurables et mobilisatrices. Le tout s'inscrit dans une volonté de transformation durable du territoire, en misant sur l'engagement des partenaires du milieu et la pleine participation des personnes issues de l'immigration à la vie socio-économique régionale.

1. Objectif général: assurer l'évolution démographique et pallier la pénurie de main-d'œuvre

Pour répondre aux défis démographiques croissants – vieillissement accéléré, faible natalité et pénurie de main-d'œuvre – cet objectif vise à positionner l'immigration comme levier stratégique de développement territorial. Il s'agit non seulement d'attirer de nouveaux talents issus de l'immigration, mais aussi de les orienter vers les secteurs économiques les plus névralgiques. Cela exige une planification proactive, la mise en valeur des atouts régionaux et un accompagnement adapté à chaque profil migratoire. En conjuguant une meilleure connaissance des besoins du territoire, une valorisation des attraits de la région et une collaboration étroite avec les organismes d'employabilité, la MRC se donne les moyens de soutenir sa croissance économique tout en assurant une meilleure adéquation entre les besoins du marché local et les profils d'emploi présents.

1.1. Objectif spécifique: démontrer les forces d'attraction de la région auprès des personnes issues de l'immigration

Cet objectif vise à promouvoir l'image de la région comme milieu de vie attrayant pour les personnes immigrantes et leurs familles. En valorisant les attraits locaux (nature, sécurité, accessibilité à la propriété, qualité de vie) et les perspectives économiques (emplois, entrepreneuriat, réseautage), il devient possible de créer un message cohérent, mobilisateur et ciblé. Une stratégie de communication adaptée, une page web dédiée et une diffusion alignée sur les besoins des PII permettent de susciter l'intérêt des candidats et d'enrichir la diversité du bassin migratoire.

Moyen :

- Développer, concevoir et mettre en ligne la page web sur l'interculturalisme.

1.2. Objectif spécifique 1.2 : mettre l'accent sur l'attraction en fonction des besoins du territoire

L'attraction efficace passe par une compréhension fine des besoins de main-d'œuvre futurs. Cet objectif favorise une approche structurée, basée sur des données fiables, afin de mieux cibler les profils pertinents à mobiliser. Il permet aussi de sensibiliser les milieux d'accueil (municipalités, employeurs, institutions) à l'importance de planifier à long terme les conditions de succès d'une intégration durable. Une telle démarche soutient une immigration harmonieuse, alignée sur les priorités régionales de développement économique et social.

2. Objectif général: développer les compétences des acteurs du milieu pour que la population locale soit davantage accueillante et inclusive

Pour favoriser une cohabitation harmonieuse et durable, il est essentiel de renforcer la capacité d'accueil de l'ensemble des acteurs de la collectivité. Cet objectif vise à faire évoluer les attitudes, à prévenir les discriminations systémiques et à favoriser l'émergence d'une culture commune fondée sur le respect, l'ouverture et la reconnaissance mutuelle. En misant sur la sensibilisation, la formation et la participation citoyenne, il devient possible de tisser un tissu social plus solide, inclusif et accueillant pour les personnes issues de l'immigration.

2.1. Objectif spécifique : assurer un accueil et un établissement en douceur

Un accueil réussi repose sur des gestes concrets, un accompagnement humain et des ressources accessibles. Cet objectif vise à rendre les démarches d'installation simples, bienveillantes et coordonnées. Il propose de mettre en place des outils clairs (bottins, dépliants, guides) et de mobiliser les intervenants de première ligne pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de l'accueil. Cela permet de réduire le stress d'installation, d'augmenter le sentiment de sécurité des PII et de faciliter leur intégration dès les premières semaines.

Moyens :

- Élaborer un bottin des ressources;
- Produire et distribuer un dépliant résumé des ressources.

2.2. Objectif spécifique: favoriser le vivre-ensemble en créant des milieux interculturels sains et respectueux

L'objectif est de multiplier les espaces de rencontre, de dialogue et de collaboration entre les citoyens de toutes origines. Par la valorisation de la diversité et la lutte contre les préjugés, il est possible de créer des milieux de vie et de travail plus solidaires, équitables et inclusifs. Cela nécessite l'engagement actif des milieux culturels, éducatifs, communautaires et économiques dans la promotion des pratiques interculturelles. Le PAC encourage d'ailleurs cette approche transversale de l'interculturalité dans l'ensemble des politiques locales.

Moyens :

- Organiser un atelier de sensibilisation sur les saines pratiques interculturelles;
- Organiser un atelier de sensibilisation sur les pratiques inclusives en entreprise et dans les municipalités;
- Tenir un déjeuner-causerie sur les pratiques interculturelles en milieu communautaire.

2.3. **Objectif spécifique: créer des conditions de vie afin que les PII se sentent pleinement reconnues et valorisées**

Le sentiment d'enracinement se construit à travers la reconnaissance, la stabilité, la possibilité d'agir et de s'exprimer dans l'espace public. Cet objectif mise sur la création d'environnements qui valorisent l'identité, les compétences et les aspirations des PII. En leur offrant des espaces de participation citoyenne, des occasions de s'exprimer et de se raconter, on favorise leur inclusion en tant que citoyens à part entière. Cela permet aussi de renforcer la cohésion sociale et de lutter contre l'isolement et l'exclusion.

Moyen :

- **Production d'un portrait de personnes issues de l'immigration par année.**

3. **Objectif général: mobiliser les acteurs du milieu**

La réussite de l'accueil, de l'intégration et de l'enracinement repose sur une mobilisation large, continue et concertée de l'ensemble des acteurs du territoire. Cet objectif vise à renforcer la gouvernance locale en immigration, en facilitant les échanges, la co-construction et le partage d'expertise. Il s'inscrit dans une logique de coresponsabilité où chaque partenaire (municipalités, employeurs, organismes, citoyens) joue un rôle actif dans la mise en œuvre d'un territoire inclusif et résilient. Il valorise également la transparence dans l'atteinte des résultats.

3.1. **Objectif spécifique: porter des réflexions qui augmentent la compréhension de l'immigration et de la diversité culturelle**

En favorisant des rencontres structurées ou des journées de réflexion, on nourrit une culture de dialogue entre les secteurs, on alimente la formation continue des acteurs et on soutient une adaptation constante aux enjeux émergents. Ce type d'initiative permet de faire évoluer les pratiques institutionnelles et de renforcer la capacité d'action collective du milieu.

Moyen :

- **Organiser une activité de réflexion et de sensibilisation sur l'immigration.**

3.2. **Objectif spécifique: réunir les acteurs du milieu pour concerter les actions sur l'ensemble du territoire**

Une concertation structurée améliore la coordination, maximise l'impact des initiatives et permet de suivre l'évolution des efforts collectifs. L'implantation d'un plan de communication intégré et d'un calendrier partagé des actions favorise la transparence, la cohérence et la mobilisation continue. C'est aussi une manière de valoriser le travail des partenaires et de renforcer leur sentiment d'appartenance à une démarche commune.

Moyen :

- **Créer une table de concertation régionale sur l'interculturalisme.**

HAUT & fort



1014, RUE VALIQUETTE, SAINTE-ADÈLE (QUÉBEC) J8B 2M3 | 450-229-6637

Lespaysdenhaut.com



**MRC des
Pays-d'en-Haut**